

M. Benidickson: De l'eau à laquelle on a ajouté du Coyne.

M. Carter: Je siège ici depuis quelques années seulement, mais je me souviens que lorsqu'un exposé budgétaire durait plus d'une heure et demie ou d'une heure et quart, on le trouvait long. Or, nous avons entendu jusqu'ici quatre exposés budgétaires du ministre actuel...

L'hon. M. Fleming: Vous en avez sauté un.

M. Carter: ... et chacun semble plus long et renfermer moins de renseignements que le précédent.

L'hon. M. Fleming: Vous n'avez qu'à continuer à me dire ce que vous me dites et vous verrez qu'ils deviendront encore plus longs car vous dites n'avoir pas assez de renseignements.

M. Carter: Eh bien, le ministre a déjà doublé la durée normale et ne nous a donné que la moitié des renseignements que nous avions l'habitude d'avoir.

M. Batten: Et doublé le déficit.

M. Carter: Eh bien, peut-être que le ministre a dû allonger son texte pour le proportionner à ses déficits. C'est peut-être là l'explication. Je demande au ministre de préparer, à l'avenir, le budget en deux parties et je l'exhorte à prendre ma requête en considération. La première partie devrait être rédigée dans une langue simple, claire et concise à l'intention du citoyen moyen. Elle devrait renfermer les données simples se rapportant aux opérations financières qui influent sur la vie de tous les Canadiens. La partie 2 renfermerait la masse de détails qui ne peuvent intéresser que les experts en finances et les députés spécialement versés dans ces questions. Si le ministre voulait m'en charger et me donner une bonne rétribution, je referai volontiers cet été son exposé budgétaire suivant cette formule. Ce serait un modèle qu'il pourrait suivre les années prochaines.

L'hon. M. Fleming: Puis-je poser une question au député? Si je préparais l'exposé budgétaire en deux parties, comme il le propose, quelle partie lirait-il?

M. Carter: Je lirais la partie destinée au Canadien moyen; c'est l'information que chaque Canadien veut recevoir et personne ne la reçoit actuellement, pas même les experts.

Du point de vue de la gestion des affaires, le rapport gouvernemental n'est pas très rassurant. L'année dernière, en mars, le ministre prévoyait un excédent de 12 millions de dollars. Mardi soir, il nous a dit qu'une année plus tard, au 31 mars 1961, cet excédent de 12 millions de dollars était devenu

un déficit d'environ 345 millions. Or ou le ministre se trompe...

M. l'Orateur: Je regrette de devoir interrompre le député, mais comme il est 4 heures 45, je dois, conformément au paragraphe 4 de l'article 58 provisoirement modifié du Règlement, demander à la Chambre de se prononcer sur le sous-amendement.

(Le sous-amendement de M. Regier, mis aux voix, n'est pas adopté.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Badanai	Howard
Batten	LaMarsh (M ^{11e})
Benidickson	Leduc
Bourget	Lessard
Caron	McIlraith
Carter	McMillan
Chevrier	McWilliam
Clermont	Martin (Timmins)
Denis	Matheson
Deschatelets	Nixon
Dumas	Peters
Dupuis	Pickersgill
Eudes	Regier
Fisher	Robichaud
Granger	Rouleau
Habel	Tardif
Hellyer	Tucker
Herridge	Winch—36.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Balcer	Fleming (Okanagan-Revelstoke)
Baldwin	Forbes
Barrington	Fournier
Bell (Carleton)	Fulton
Bell (Saint-Jean-Albert)	Gillet
Belzile	Grills
Bigg	Gundlock
Bourbonnais	Halpenny
Bourdages	Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce)
Broome	Hanbidge
Browne (Saint-Jean-Ouest)	Harkness
Browne (Vancouver-Kingsway)	Henderson
Brunsdon	Hicks
Cadieu	Hodgson
Campbell (Lambton-Kent)	Horner (Acadia)
Campeau	Johnson
Cardiff	Jones
Casselman (M ^{me})	Jorgenson
Charlton	Jung
Chatterton	Kennedy
Churchill	Lambert
Clancy	Macdonald (M ^{me})
Comtois	Macdonnell
Creaghan	MacEwan
Crouse	MacLean (Queens)
Danforth	MacLellan
Diefenbaker	Macquarrie
Dinsdale	McBain
Dorion	McCleave
Doucett	McFarlane
Drysdale	McGrath
English	McIntosh
Fairfield	McLennan
Fane	McPhillips
Fleming (Eglinton)	McQuillan
	Maloney
	Mandziuk